



TRANSMIS LE 28/11/2023
 REÇU LE 28/11/2023
 AFFICHÉ LE 10/12/2023
 NOTIFIÉ LE 10/12/2023
 PUBLIÉ LE 10/12/2023
 RÉGULÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION N°32

OBJET : TECHNIQUES/ENVIRONNEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LA POSE ET LA FOURNITURE DE STRUCTURES DE JEUX DANS LE SQUARE ANDRÉ MALRAUX.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
 L'an deux mil vingt-trois, le 23 du mois de novembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est réuni en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoints au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER, GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE

Conseillers Municipaux (*) : Florent BATIER.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ.

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO.

Sophie FERREIRA : Laurie DODIN.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN : Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT : Vincent MULOT.

Absent excusé :

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Marc SCHWEITZER.

Absent :

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE : Océane USTASE.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 novembre 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
 Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
 Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)

Question n°32 du CM du 23/11/2023 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION N°32

OBJET : TECHNIQUES/ENVIRONNEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LA POSE ET LA FOURNITURE DE STRUCTURES DE JEUX DANS LE SQUARE ANDRÉ MALRAUX.

Le Conseil Municipal

VU les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Budget Communal,

CONSIDÉRANT la volonté de la ville de procéder au réaménagement du square André Malraux,

CONSIDÉRANT le nouveau dispositif mis en place par la Conseil départemental du Val-d'Oise pour aider les communes à financer la pose et la fourniture de structures de jeux dans les aires de jeux pour enfants,

APRÈS l'avis de la Commission « Techniques » en date du 7 novembre 2023 et de la Commission "Ressources et Développement" en date du 9 novembre 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, Le Conseil Municipal

Article 1^{er} : APPROUVE la demande de subvention au taux le plus élevé auprès du Conseil départemental du Val-d'Oise pour la pose et la fourniture de structures de jeux dans le square André Malraux.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature 1323 fonction 325 du budget de la Commune,

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne

Conseiller Régional d'Ile-de-France



Caractère Exécutoire
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

A l'unanimité des votants

Pour : 37 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix



Handwritten signature of Monsieur Alain Verbrugghe in blue ink.
Monsieur Alain Verbrugghe
Le 1^{er} décembre 2023

Acte à classer**DEL23112023Q32**

1 En préparation	2 En attente retour Préfecture	3 > AR reçu <	4 Classé
----------------------------	---	-------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-11-28T15-20-59.00 (MI249191668)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20231123-DEL23112023Q32-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES/ENVIRONNEMENT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE POUR LA PCSE ET LA FOURNITURE DE STRUCTURES DE JEUX DANS LE QUARRÉ ANDRÉ MALRAUX.

Date de décision : 23/11/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. attribuées aux collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 32 - TECH - SUB CD JEUX SQUARE Multicanal : Non
ANDRE MALARAUX.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/11/23 à 15:20

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 28/11/23 à 15:20

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 28/11/23 à 15:26

